

Solidarité en actes

Lausanne, 21.01.2021 - **L’Eglise est reconnaissante de pouvoir procéder à des célébrations dans cette période si particulière. Cela lui permet d’incarner ainsi son rôle essentiel.**

Cette situation se couple cependant à une certaine interrogation selon les mesures sanitaires actuellement en vigueur. Notre Eglise, à l’instar des autres Eglises et communautés religieuses, ne peut incarner pleinement son rôle que lorsqu’elle l’exerce de manière solidaire. La possibilité laissée de vivre des célébrations dans les cantons indique la prise en compte du besoin spirituel de nos concitoyen·ne·s. Il s’agit ainsi de ne pas nous y soustraire et d’en mesurer la responsabilité. Nos cultes sont l’occasion de communion pour certaines personnes isolées : autre besoin fondamental des humains que nous sommes.

Nous appelons dans un souci de solidarité, à partager l’espace des cultes avec d’autres acteur·trice·s, notamment celles et ceux de la culture: comédien·ne·s pour une narration biblique ? instrumentistes pour un duo avec l’orgue ? vidéastes pour une prédication en images ? etc. Ces personnes pourraient alors aussi trouver une place et un rôle. Avec une conséquence, une possibilité de renouvellement de nos pratiques, dans un dialogue inclusif avec un monde à la fois proche mais dont l’Eglise est parfois déconnectée.

On le sait, Jésus n’a pas pu guérir tous ses contemporain.e.s. Mais pour leurs bénéficiaires, ses gestes ont eu une grande importance et n’en ont-ils pas inspirés d’autres ? Dans tous les cas, ils ont manifesté la solidarité de Dieu pour les hommes et les femmes du monde.

Notre Eglise, en son sein, entend aussi que, pour certain·e·s, la solidarité devrait se manifester de manière plus symbolique en fermant nos lieux de culte : si telle devait être l’option, celle-là devrait être décidée par les compétences organisationnelles du lieu d’Eglise.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons, dans ce début d’année, l’imagination nécessaire pour une solidarité en actes !

Contacts médias

- Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal
076 546 77 58, marie-claude.ischer@eerv.ch
- Carole Delamuraz, responsable Office information et communication de l’EERV
079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch